

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 26 MAI 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, Mme MENE-SAFRANE, LUCBEREILH, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs :
Madeleine COIG à Joseph LEES
Marc OXIBAR à Fabienne MENE-SAFRANE
Dominique FOIX à Denise MICHAUT
Aracéli ETCHENIQUE à Gérard ROSENTHAL
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM
Aurélié GIRAUDON à Robert BAREILLE

Excusés : Jean-Michel IDOPE, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Christophe GUÉRY

RAPPORT N° 160526-13-SPA-

REÇU

le - 1 JUIN 2016

SOUS PRÉFECTURE
OLORON-S/MARIE

CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT : AVENANT AU MARCHÉ LYONNAISE DES EAUX

M. LABARTHE indique que suite à la défaillance du bureau d'études SAFEGE, les prestations de contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif de l'ensemble du territoire ont été confiées par marché à procédure adaptée à la Lyonnaise des Eaux, suivant délibération du Conseil Communautaire du 27 Novembre 2014.

Or, il y a quelques semaines, la commune de Lourdios-Ichère a souhaité intégrer le dispositif mis en place par le SPANC de la CCPO pour le contrôle diagnostic des 100 installations d'assainissement non collectif situées sur son territoire.

Cette prestation sera assurée, de la même manière que pour les autres communes de la Vallée d'Aspe, par le biais d'une convention.

Pour la réalisation des contrôles correspondants, il est proposé de signer un avenant au marché de la Lyonnaise des Eaux pour un montant de 6 000 € HT environ.

Par ailleurs, suite au retard pris sur les contrôles réalisés en régie, Il est également proposé de rajouter les communes de Estos, Aren, Orin, Saint Goin, Geus d'Oloron et Géronce pour un total de 45 installations, soit un montant de 2 520 € HT environ.

Il est précisé que, s'agissant d'un marché à bons de commande avec minimum et maximum, le montant maximum (200 000 € HT) permet de prendre en compte les dépenses supplémentaires.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer une convention de prestations avec la commune de Lourdios-Ichère
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'avenant au marché de la Lyonnaise des Eaux pour un montant total de 8 520 € HT

Ainsi délibéré à OLRON STE MARIE, ledit jour 26 Mai 2016

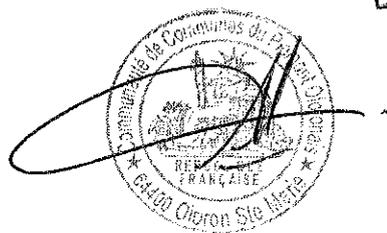
REÇU

le -1 JUIN 2016

Suivent les signatures

SOUS-PRÉFECTURE
OLRON S^{TE} MARIE

Affiché le 01.06.16



Le Président



Daniel LACRAMPE